



Recommandation de sécurité No. 30

Date de la publication	18.06.2013
No. reg. du rapport final	12121001
Déficit de sécurité	<p>Le lundi 10 décembre 2012, le train 4623, qui circulait de Fleurier en direction de Travers, a quitté la gare de Couvet depuis la voie 2, alors que le signal de sortie de groupe B était à l'arrêt. A cet instant, le train 4616 en provenance de Travers entrait en gare de Couvet. Les deux trains se sont immobilisés peu après l'aiguille de sortie, à quelques mètres l'un de l'autre. L'aiguille de sortie a été talonnée par le train N°4623. Le signal de sortie de groupe, bien qu'équipé d'une signalisation complémentaire «annonce de voie libre», est implanté après l'aiguille de sortie. Au vu de son emplacement, il ne permet pas d'immobiliser suffisamment tôt un train avant que ce dernier n'engage la pleine voie.</p> <p>Les signaux complémentaires «annonce de voie libre» ne sont pas équipés de balises.</p>
Recommandation de sécurité	Le SESA recommande de sécuriser les signaux «annonceurs de voie libre» FB1-2 et FC1-2 par des balises.
Etat de l'implémentation	Sur la base des résultats du rapport d'enquête, nous considérons que la recommandation de sécurité du SESE et les mesures introduites par l'entreprise TransN sont adéquates. La recommandation de sécurité est mise en œuvre.
Rapport final concernant la recommandation de sécurité	Rapport final